

# ATELIERS DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE REFLEXIVE

Formation externe

## Objectifs

- Analyser méthodiquement des situations professionnelles complexes, afin de mieux en comprendre les dimensions technique, relationnelle, institutionnelle, psychologique ;
- Etudier collectivement des stratégies alternatives pour aborder certaines situations professionnelles ;
- Construire des plans d'action ad hoc ;
- Extraire de l'étude d'une situation donnée les éléments transposables à des situations analogues, et à venir ;
- Prendre, sur la situation donnée, une distance intellectuelle et affective compatibles avec la poursuite de l'activité ;
- Identifier les courants théoriques, issus des sciences humaines et sociales, et qui permettent d'éclairer, du point de vue scientifique, la situation étudiée ;
- Consolider son identité professionnelle en comparant sa pratique à celle des autres
- Développer sa capacité à aider et à être aidé en situation professionnelle.

## Contenus

Chaque séance respecte le protocole suivant :

### **1. Exposé d'une problématique, d'un projet ou d'une préoccupation, par un des participants**

Le narrateur volontaire expose sa situation de la manière la plus factuelle possible. Les autres participants l'écoutent sans l'interrompre. L'enjeu consiste à partager rapidement un ensemble d'informations qui permettront de travailler ensemble à la poursuite du but défini par le narrateur.

### **2. Clarification de la problématique - questions d'information adressées par le groupe au narrateur**

Pour s'assurer de bien cerner la situation, les collègues formulent des questions d'information. Le narrateur y répond et précise l'information nécessaire. L'idée est ici de rendre encore plus explicite l'implicite et, pour le narrateur, d'apprendre sur sa situation et sur lui-même.

### **3. Contractualisation de la demande d'aide par le narrateur**

Le narrateur définit ses besoins et formule auprès de ses collègues ce en quoi il sollicite leur appui. Cette exigence du contrat amène le narrateur à définir plus précisément ce dont il a besoin, ce qui constitue souvent un apprentissage en soi.

#### **4. Consultation : les contributions de chaque membre du groupe**

Les participants-consultants partagent avec le narrateur-demandeur tout ce qui peut, selon eux, l'aider dans sa réflexion et son action : des hypothèses de causes aux difficultés rencontrées, des impressions, des questions réflexives, des réactions, des commentaires, des idées, propositions, des connaissances, des références... Le narrateur écoute sans débattre, fait préciser au besoin, et note les suggestions des consultants. A ce stade, chacun des consultants doit s'assurer d'être centré sur les besoins du narrateur et se demander continuellement : " Ce que je veux lui communiquer lui sera-t-il utile ? " L'animateur veille à faire respecter cette norme fondamentale du groupe : aider.

Le narrateur, lui, est exposé à de nouvelles façons d'envisager sa situation et sa pratique.

#### **5. Synthèse des apprentissages et plan d'action pour le narrateur**

Le narrateur est invité à intégrer l'ensemble des données recueillies et à y réagir. Cette synthèse est effectuée pour dégager une hypothèse d'action, réalisable dans le temps qui sépare de la rencontre suivante. Il présente au groupe, à la rencontre suivante, ce qu'il a réussi à mettre en œuvre, et les résultats obtenus alimentent l'apprentissage du groupe.

#### **6. Apprentissages et transferts : ce que le groupe retient de l'atelier**

Le narrateur et les consultants décrivent leurs apprentissages. Ils se régulent et évaluent la séance. Il en est de même de l'évaluation, par le groupe, de son propre fonctionnement dans la consultation qui vient de se terminer. Cette évaluation permet d'affiner la méthode, de mieux l'ajuster aux besoins des participants, et d'envisager un transfert des apprentissages effectués à des situations semblables.

### Informations complémentaires

Les ateliers de pratique réflexive sont particulièrement adaptés pour :

- Prendre du recul sur son activité, et pour rechercher collectivement des alternatives à la manière d'aborder cette activité (conseillers en formation, coordonnateurs, formateurs, conseillers en bilan, en VAE...);
- Prolonger une réflexion engagée lors d'une autre formation, suivie antérieurement (analyse des réinvestissements en situation professionnelle);
- Se distancier dans le cadre d'une relation d'accompagnement avec les publics bénéficiaires (conseillers DABM en supervision, accompagnateurs VAE, formateurs...).

### Pre-requis

Ces ateliers reposent sur les principes issus des cadres de référence des groupes d'analyse de pratiques professionnelles, de codéveloppement professionnel, ou encore de retour d'expérience :

- La discrétion professionnelle partagée
- Le volontariat des participants

- L'assiduité (par une participation aux 5 ateliers du cycle)
- L'implication personnelle dans une démarche de co-apprentissage
- Le primat de la relation d'aide
- Le respect mutuel

## Coût

1400 € jour par groupe (effectif compris entre 6 et 12 personnes), ou 160 €/jour par personne.

## Financement

- Autofinancement ;
- Entreprise et OPCO